



Portrait du chevalier de Piis, en frontispice des *Œuvres choisies*, tome I, Paris, imprimerie de Brasseur aîné, 1810 (collection particulière)

« *Le chevalier était de la police* » : un policier poète,  
*Antoine de Piis (1755-1832)*

La police a ses lauréats, ses ménestrels et ses troubadours ;  
elle est, comme on le voit, une institution très gaie.

Vidocq<sup>1</sup>

En commençant ce feuilleton consacré à un policier poète je dois faire – que le lecteur me pardonne ! – un double aveu, ce qui finalement est plutôt bien en situation : d'un côté, l'œuvre de Antoine-Pierre-Augustin<sup>2</sup> de Piis est tellement vaste et variée que ce serait une impossible gageure que de vouloir lui consacrer même une simple notice – il y faudrait un livre – ; de l'autre, ce n'est pas vraiment le secrétaire général de la préfecture de police qu'il fut, pendant quinze ans, du Consulat à la fin de l'Empire<sup>3</sup>, qui m'intéresse, mais plutôt les inflexions pour le moins surprenantes que cet emploi de haut fonctionnaire sous Napoléon le conduisirent à donner à sa production littéraire, jusque-là, le poème didactique de *L'Harmonie imitative de la langue française* (1785) excepté, essentiellement consacrée à la chanson et au théâtre.

Depuis l'âge de vingt ans, en effet, Piis, habile faiseur et métromane invétéré, seul ou en association avec des collaborateurs aussi prolifiques que

---

<sup>1</sup> *Mémoires*, Paris, Tenon, 1829, t. III, p. 356. On notera avec intérêt que Vidocq déclare Piis – qui ne disparaîtra qu'en 1832 – décédé : comme quoi la police n'est pas toujours bien renseignée !

<sup>2</sup> C'est l'ordre choisi par lui-même pour ses prénoms, mais ce n'est pas l'ordre officiel des registres, qui placent Antoine en deuxième position.

<sup>3</sup> Sur les poètes hauts fonctionnaires de l'Empire, voir le n° 27-2008 des *Cahiers Roucher-André Chénier*, *Quand les premiers préfets courtoisaient la Muse*.

lui<sup>4</sup>, multipliait les petites pièces comiques : parodies, vaudevilles, parades, divertissements pour le Théâtre-Italien, la Foire ou le Théâtre du Vaudeville, qu'il avait fondé avec son ami Barré à l'heure de la libération des théâtres<sup>5</sup> (1792). Ces ouvrages, publiés en brochure ou réunis en volume<sup>6</sup>, rencontraient pour la plupart un bon succès, tandis que leur principal auteur se taillait, parallèlement, une solide réputation de chansonnier et d'agréable poète léger, rassemblant assez régulièrement ses petites productions<sup>7</sup>. Ni la polémique suscitée par *L'Harmonie imitative*, dont il s'était tiré avec un sens de l'humour tout à fait savoureux<sup>8</sup>, ni les événements politiques n'avaient eu raison de la prolixité et de la bonne humeur d'un écrivain solidement installé dans les marges<sup>9</sup> de la littérature et arborant fièrement<sup>10</sup>, dès le titre de ses *Chansons nouvelles* en 1785, aux côtés de son titre nobiliaire d'écuyer – il était chevalier –, son emploi – essentiellement honorifique et rémunérateur – de « secrétaire-interprète de Monseigneur le comte d'Artois » : le théâtre du Vaudeville se portait plutôt bien sous la Révolution et les poètes de tous ordres avaient de quoi exercer leur talent dans les pièces patriotiques<sup>11</sup>...

<sup>4</sup> Piiis a produit en association, notamment, avec Pierre-Yves Barré (1749-1832), Jean-Baptiste Radet (1752-1830) et François-Georges Desfontaines (1733-1825).

<sup>5</sup> Pour l'occasion, Piiis a écrit le livret d'un spectacle (*Les Deux Panthéons, ou l'Inauguration du théâtre du Vaudeville*, fragments en trois actes, en vers, mêlés de vaudevilles, Paris, à la salle du théâtre du Vaudeville, 1792).

<sup>6</sup> Par exemple dans le *Théâtre de M. de Piiis et de M. Barré*, Londres, 1785, 2 volumes de petit format, qui regroupe des pièces écrites pour le Théâtre-Italien entre 1780 et 1783.

<sup>7</sup> *Les Augustins*, contes nouveaux en vers, Londres, 1779 ; *Chansons nouvelles*, Paris, de l'imprimerie de Pierres, 1785 ; *Opuscules divers*, Paris, Defer de Maisonneuve, 1791.

<sup>8</sup> À ses détracteurs, Piiis répondit par *Les Œufs de Pâques de mes critiques, dialogues mêlés de vaudevilles*, Londres et Paris, Veuve Duchesne, 1786.

<sup>9</sup> Entendons par là, évidemment, qu'il pratiquait une forme de littérature moins prestigieuse que d'autres. Cela ne l'empêchait nullement d'être membre de plusieurs académies de province.

<sup>10</sup> Le volume dont je parle comporte, du reste, avec de la musique gravée comme on s'y attend, une douzaine de dessins de Le Barbier gravés par Gaucher.

<sup>11</sup> Piiis a fait imprimer un recueil de *Chansons patriotiques chantées, tant à la section des Tuileries, que sur le théâtre du Vaudeville* (Paris, chez le Libraire, théâtre du Vaudeville, et à l'Imprimerie, rue des Droits de l'Homme, an II). On peut y lire le catalogue des pièces imprimées par la Librairie du Vaudeville et on y apprend que le citoyen Piiis résidait à Chenevières-sur-Marne, en Seine-et-Oise. : ce détail, parmi d'autres, permet de croire qu'il est probablement l'auteur de cet ouvrage qu'il renia plus tard, à l'époque de la Restauration, prétendant qu'il avait demandé qu'il fût détruit.

Piis, lui, avait visiblement choisi la voie du divertissement républicain<sup>12</sup> et de la poésie d'obédience philosophique, au service des idoles nouvelles qui se nommaient alors Raison ou Liberté, ce qui convenait sans doute fort bien à son esprit voltairien, enclin à chanter tant l'anticléricisme que la solidarité civile<sup>13</sup>, ou même « la liberté des nègres<sup>14</sup> ». C'est à eux qu'il s'adresse dans cette strophe conclusive :

Américains, l'Égalité  
 Vous proclame aujourd'hui nos frères ;  
 Vous aviez à la Liberté  
 Les mêmes droits héréditaires.  
 Vous êtes noirs ; mais le bon sens  
 Repousse un préjugé funeste...  
 Seriez-vous moins intéressants ?  
 Aux yeux des Républicains blancs  
 La couleur tombe, et l'homme reste.

Ce n'est qu'à l'époque de la Terreur qu'il fut rattrapé par son état d'aristocrate. Mais après quelques semaines de fuite dans le Midi<sup>15</sup>, il était de retour à Paris où, avec la République thermidorienne, commença sa seconde carrière. D'abord commissaire du 1<sup>er</sup> arrondissement, il devint membre du bu-

<sup>12</sup> Dans la première de ses *Chansons patriotiques* de 1793 (*op. cit.*, p. 7) il écrit (si c'est bien lui qui écrit) :

Par l'esprit public qui les gagne,  
 Les spectacles vont s'épurer ;  
 À la hauteur de la Montagne,  
 Ils vont tous se transfigurer.  
 La Vaudeville était frivole,  
 Même un peu libre en y montant ;  
 Mais de morale, en descendant,  
 Croyez qu'il peut tenir école.

<sup>13</sup> Voir cette belle strophe de la chanson *L'inutilité des prêtres* – qui se chantait sur l'air du *Vaudeville des Visitandines* –, connue parfois sous le titre de *Plus de prêtres* (*Chansons patriotiques*, *op. cit.*, p. 10-11) :

Je suis homme et de mon semblable  
 Le sort ne peut m'être étranger ;  
 Lorsque j'entends un misérable  
 Demander à boire, à manger,  
 Pour l'abreuver, pour le repaître,  
 Sans mettre à cela de valeur,  
 Je ne consulte que mon cœur,  
 Et je n'ai pas besoin d'un prêtre.

<sup>14</sup> *La liberté des nègres*, chanté à la section des Tuileries le décadi 20 pluviôse, dans les *Chansons patriotiques*, pp. 32-36.

<sup>15</sup> Il passa, dit-on, par la Corrèze, par Bordeaux, par Toulouse, par Lyon...

reau central de ce qu'on appelait encore la commune de Paris sous le Directoire puis, à la création de la préfecture de police par Bonaparte en l'an VIII (1800), il en fut nommé, dès après le 18 brumaire, secrétaire général, charge qu'il devait conserver jusqu'en août 1815, avec une seule interruption pendant les cent jours, où il fut rétrogradé aux fonctions d'archiviste pour avoir un peu vite épousé la cause des Bourbons de retour. Cet emploi cependant ne le détourna pas totalement de ses activités littéraires : il continua à composer force et à publier force chansons<sup>16</sup>, prêta la main – après avoir concouru à ouvrir le théâtre des Troubadours<sup>17</sup> – à quelques productions théâtrales en société avec ses anciens complices et, surtout, mit son talent au service de l'Empire et de l'Empereur. Mais il est évident aussi qu'il cherchait à donner de lui-même et de sa production une idée plus conforme à son statut de haut fonctionnaire : moins de liberté dans l'écriture, un silence prudent – pouvant aller jusqu'au reniement – sur les textes sulfureux (en morale, en religion, en politique) des périodes précédentes, le chevalier de Piis policier de haut rang n'abandonnait pas totalement la muse légère<sup>18</sup>, mais il courtisait aussi, désormais, celle de la grande lyrique... Il était en quête de respectabilité.

Le recueil, en quatre fort volumes, de ses *Œuvres choisies*, publiées en juin 1810<sup>19</sup>, en porte la trace<sup>20</sup>, à un moment du reste pénible pour l'auteur, qui perdit à la même époque son fils, officier mort au champ d'honneur. Une

<sup>16</sup> Piis fut un des piliers des sociétés de chansonniers des Dîners du Vaudeville et du Caveau moderne. En 1799, il avait fondé, avec quelques autres, le Portique républicain, société littéraire « où l'une des conditions d'admission était de ne point faire partie de l'Institut », selon la formule de la *Biographie* de Feller.

<sup>17</sup> Il semble que, dans son emploi de secrétaire de la préfecture de police, Piis se soit efforcé, à l'heure où Napoléon décida de réduire drastiquement le nombre des théâtres parisiens, de sauver la mise à plusieurs d'entre eux. Il semble aussi qu'il ait efficacement concouru au rétablissement de la Promenade du bœuf gras, qui avait disparu entre 1789 et 1805, dans le cadre du Carnaval de Paris.

<sup>18</sup> Voir par exemple ses *Chansons choisies*, Paris, Léopold Collin, 1806, 2 vol. petit format.

<sup>19</sup> *Œuvres choisies d'Antoine-Pierre-Augustin de Piis*, Paris, de l'imprimerie de Brasseur aîné, 1810. L'ouvrage se vendait à Paris chez Brasseur aîné, Léopold Collin, Chaumerot, Fantin et Debray : uniquement des libraires très renommés du temps. Le tome 1<sup>er</sup> comporte un portrait en frontispice, que nous reproduisons. Annonce dans le *Magasin encyclopédique*, volume 3 de 1810, p. 369 : « Brasseur aîné [...] fait annoncer, par la voie des journaux, que ces *Œuvres* [...] sont remises aux souscripteurs à dater du 1<sup>er</sup> juin et qu'elles ont été mises en vente immédiatement après cette époque. »

<sup>20</sup> L'auteur d'un compte rendu des *Œuvres choisies*, reproduit dans *L'Esprit des journaux* (mars 1811, tome III, p. 67 et suivantes), note que « depuis environ dix ans des occupations importantes ont forcé » Piis à renoncer aux vaudevilles et aux chansons, pour ne publier « depuis cette époque que quelques odes à la gloire de l'Empereur et des armées, et quelques pièces anacréontiques ».

lettre de l'auteur à son libraire, en lieu et place de préface, annonce avec une apparente désinvolture que Piis laisse à ce dernier le soin de choisir le meilleur dans tout ce qu'il a publié depuis 1777 : « Tout ce que je vous confie a été imprimé ; mais il ne s'agit pas de réimprimer tout ce que je vous confie », déclare-t-il en dressant en réalité immédiatement après une liste qui comprend *L'Harmonie imitative* et *Les Œufs de Pâques*, celles de ses pièces de théâtre qui sont entièrement de lui, ses contes, qui ont eu quatre éditions et « dont l'*Année littéraire* elle-même a parlé avantageusement » et, en ce qui concerne ses chansons, un choix qui devra être sévère. On a là la structure des quatre tomes de l'édition, qui se vendit paraît-il fort cher, et dont le premier volume est terminé par une extraordinaire liste de souscripteurs de soixante-seize pages. J'avoue n'en avoir jamais vu d'aussi longue : elle avoisine les quinze-cents noms<sup>21</sup>, parmi lesquels, évidemment, au milieu de ceux de personnages célèbres ou de dignitaires du régime, de bons bourgeois ou d'obscurs rentiers, ceux de bien des gens qui touchent, par un biais ou un autre, à la préfecture de police, subordonnés ou supérieurs de M. le secrétaire général. Pour le plaisir, quelques exemples, en respectant scrupuleusement orthographe et ponctuation de l'original :

AUGEREAU (le Maréchal), Duc de Castiglione. – 3 pap. vélin.

BAUSSET (le Comte), Préfet du Palais. – 1 pap. fin.

BÉRENGER<sup>22</sup> (de), Propriétaire. – 1 pap. des Vosges.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, de l'Académie française. – 1 pap. vélin.

CHAMPAGNY (le Comte de), Ministre des Relations extérieures. – 1 pap. vélin.

DUBOIS (le Comte), Préfet de Police<sup>23</sup>. – 1 p. vélin.

FOUCHÉ (S. Ex. le Sénateur), Duc d'Otrante, Ministre la Police<sup>24</sup>. – 1 papier vélin.

GARDEL, Artiste du Théâtre des Arts. – 1 pap. des Vosges.

GOSSEC, de l'Institut et du Conservatoire. – 1 pap. des Vosges.

HENRY, Chef de Division à la Préfecture de Police. – 1. pap. des Vosges.

ISABEY, Peintre du Cabinet de S.M. l'Empereur. – 1. pap. des Vosges.

<sup>21</sup> Habituellement, ces listes comptent 200 ou 300 noms, parfois moins. Une note à la fin de la liste précise sans rire : « Nous n'avons pu comprendre sur cette liste les noms des personnes qui nous ont envoyé tardivement leurs promesses de souscription. » Je reproduis à la suite de ce feuillet un *Dialogue* épigrammatique *entre M\*\*\* et un bouquiniste*, qui s'égayé aux dépens de cette longue liste d'« amis » de l'auteur.

<sup>22</sup> Le fameux chansonnier, qui fut aussi le poète le plus lu de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.

<sup>23</sup> Le préfet Dubois fut remplacé en 1811 par le baron Pasquier.

<sup>24</sup> Le ministre Fouché fut remplacé fin 1810 par Savary.

LACÉPÈDE (le Sénateur Comte de), Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. – 1 p. fin.  
 LIOUST-CHÊNEDOLLÉ<sup>25</sup>, Propriétaire. – 1 pap. des Vosges.  
 MORAND, Général de Division, Gouverneur de l'île de Corse. – 1 pap. vélin.  
 MORELLET, de l'Institut. – 1 pap. des Vosges.  
 NAIGEON, de l'Institut. – 1 p. des Vosges.  
 PASCAL, Juge, à *Draguignan*. – 1 pap. des Vosges.  
 PICARD, de l'Institut, Directeur de l'Opéra. – 1 pap. des Vosges.  
 REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (S. Ex. le Comte), Ministre d'État. – 1 pap. vélin.  
 ROMANZOW (le Comte de), Ministre des affaires étrangères de Russie. – 1 pap. vélin.  
 SAULNIER (le Chevalier), Secrétaire général du Ministère de la Police. – 1 pap. fin.  
 TALMA, Artiste Sociétaire du Théâtre-Français. – 1 pap. fin.  
 TISSOT<sup>26</sup>, Chef de Division au Ministère des Cultes. – 1 pap. des Vosges.  
 VEYRAT, Inspecteur général de Police. – 1 pap. des Vosges.

Je m'arrête ici : la liste se confond pour ainsi dire avec celle de l'*Almanach impérial*, en y adjoignant les noms de nombre d'artistes en tous genres et de gens de lettres de notoriété très inégale.

Quant aux volumes, que contiennent-ils ? On trouve, comme je viens de le dire, dans le tome I<sup>er</sup>, *L'Harmonie imitative* et l'ensemble du dossier concernant la publication controversée de ce poème<sup>27</sup>. Dans le tome II, trois comédies à ariettes – *La Fausse Paysanne ou l'Heureuse Inconséquence*<sup>28</sup>, *Les Trois Déesses rivales ou le Double Jugement de Pâris*<sup>29</sup>, *Les Savoyardes ou la Continence de Bayard*<sup>30</sup> – voisinent avec trois opéras-comiques – *Les Solitaires de Normandie*<sup>31</sup>, *Santeuil et Dominique*<sup>32</sup>, *Le Rémouleur et la Meunière*<sup>33</sup> –, l'ensemble

<sup>25</sup> Le poète Chênédollé (*Lioult* de Chênédollé), auteur récemment fêté (1808) du *Génie de l'Homme*.

<sup>26</sup> Le traducteur de Virgile, poète érotique et historien, qui sera l'un des principaux journalistes libéraux sous la Restauration.

<sup>27</sup> On y ajoutera les pages – fort drôles : Marmontel y déclare tout de go que Piis est « timbré » – dans lesquelles la duchesse d'Abrantès rapporte une conversation à propos de *L'Harmonie imitative* dans le salon de M<sup>me</sup> Necker, dont Piis fut un moment le protégé (*Histoire des salons de Paris*, Ladvocat, 1837, t. I, pp. 184-189).

<sup>28</sup> Théâtre-Italien, mars 1789.

<sup>29</sup> Comédiens italiens, juillet 1788.

<sup>30</sup> Comédiens italiens, mai 1789.

<sup>31</sup> Théâtre-Italien, janvier 1788 ; reprise au Théâtre du Vaudeville, juillet 1805.

<sup>32</sup> Théâtre du Vaudeville, novembre 1798.

<sup>33</sup> Théâtre des Troubadours, mars 1799.

ignorant superbement la production des débuts de Piis, aux yeux du lecteur d'aujourd'hui pourtant plus foisonnante. Sous le titre général de *Mélanges*, le tome III contient des contes, des épîtres, des épigrammes et madrigaux et quelques dialogues. Le dernier volume rassemble les chansons, en reproduisant à peu de choses près l'édition des *Chansons choisies* de 1806.

Les marques du statut professionnel de Piis et celles, surtout, de son bonapartisme inévitable n'apparaissent, tout bien compté, que très marginalement dans les tomes III et IV. Sous le titre *Apologie de la police*, une chanson humoristique, adressée « à une dame qui assurait que ceux qui étaient à la tête de cette administration étaient *effroyables* et *effrayants* », n'est qu'un galant et spirituel badinage mettant en œuvre les ressources habituelles de la poésie anacréontique :

Que d'attraits mais que de malice !  
 Et par quel préjugé fatal  
 Décidez-vous que la police  
 Est effroyable en général ?  
 Cet arrêt, je vous le proteste,  
 N'a rien qui doive humilier ;  
 Ce qu'en général on déteste  
 Pourrait plaire en particulier.

Parce qu'un œil est notre emblème  
 De surveillance et de rigueur,  
 Nous faut-il comme Polyphème  
 À Galatée être en horreur ?  
 Ah ! sans compter cet œil austère  
 Dont le méchant craint le pouvoir,  
 J'en ai deux qui ne peuvent taire  
 Le plaisir qu'ils ont à vous voir.

Notre police, à vous entendre,  
 N'est qu'une Euménide en courroux,  
 Dont tout Paris ne doit attendre  
 Que des chaînes et des verrous :  
 Mais devriez-vous à la ronde  
 Répandre ces propos amers,  
 Étant de la moitié du monde  
 Qui retient l'autre dans les fers<sup>34</sup> ?

<sup>34</sup> *Œuvres choisies*, éd. citée, t. IV, p. 458-459. La chanson se chantait sur l'air *J'ai vu partout dans mes voyages*.

Beau déploiement, assurément, de mythologie et d'esprit : le rapprochement de l'œil d'Argus et de celui du Cyclope est particulièrement alambiqué et le poète, craignant sans doute que le lecteur ne comprenne pas, se croit obligé d'y mettre une note !

Quant aux textes écrits en hommage à l'Empereur, tant dans les *Mélanges* que dans les *Chansons*, ils sont tous de dates très proches de la publication des *Œuvres choisies*, à l'exception notoire d'une piécette de la section *Épigrammes et madrigaux* du tome III, qui réfère à la cession, par le pape Pie VI, de l'Apollon du Belvédère au général de l'armée d'Italie, en 1797, mais s'intitule – sans doute de manière erronée – *À Bonaparte, alors premier consul*<sup>35</sup>. Le dialogue entre *La ville de Paris et la ville de Rome à l'occasion des fêtes des 3 et 4 décembre 1809* est un morceau lourdement encomiastique : Piis y célèbre le « plus grand roi du monde », le « héros qui remet le globe en équilibre », le pacificateur qui fait renaître « le règne de Charlemagne et celui de Louis-le-Grand [...] et le siècle d'Auguste et celui de Léon ». Ce genre d'images au maître du monde n'a rien d'inédit en ce temps-là, mais il est probablement plus choquant dans la nudité brutale de la forme dialoguée que sous les draperies solennelles des grandes odes, qu'on utilise généralement pour véhiculer ce message<sup>36</sup>. C'est que le poète est tout de même plus à l'aise lorsqu'il écrit des chansons... L'une d'entre elles, datée de 1804, à l'heure où s'organisent de façon ostensible les préparatifs de la descente en Angleterre, s'intitule *Les adieux de Va-de-Bon Cœur à sa maîtresse*. Le message politique, martial et anglophobe, s'y entrelace assez habilement avec les poncifs de la romance, sur un rythme original (les pentasyllabes alternent avec les hexasyllabes, l'octosyllabe intervenant en clausule) :

<sup>35</sup> *Œuvres choisies*, éd. citée, t. III, p. 354.

<sup>36</sup> Voir notamment Jean-Noël Pascal, « L'éloge lyrique de l'Empereur dans l'*Almanach des Muses* et ses alentours, 1805-1810 », dans *L'Éloge lyrique*, collectif dir. par Alain Génétiot, Presses Universitaires de Nancy, 2008, et « L'Empereur au Parnasse », dans *Cahiers Roucher-Chénier*, n<sup>os</sup> 29-2010 et 31-2011.

Adieu, cher amour ;  
 Je pars pour l'Angleterre ;  
 Jusqu'à mon retour  
 Songe à moi chaque jour.  
 .....  
 Nous nous passerons  
 De boussole et de carte ;  
 De nos avirons  
 Nous nous contenterons.  
 Au nom de Bonaparte  
 Tout orage s'écarte.  
 Nous arriverons,  
 Et nous verrons, et nous vaincrons !  
 .....  
 La route des mers  
 Est ouverte et commune  
 Aux peuples divers  
 Épars dans l'univers :  
 Les conques de Neptune  
 Sonnent de dune en dune  
 Le prochain revers  
 D'un cabinet sombre et pervers<sup>37</sup>.

No. 7.

**LES ADIEUX DE VA-DE-BON COEUR.**

*Allegro.*

*Fin.*

Musique composée par le chevalier de Piis pour *Les adieux de Va-de-Bon Cœur* (*Œuvres choisies*, tome IV, Paris, imprimerie de Brasseur aîné, 1810; collection particulière)

Une autre chanson, destinée à célébrer le sacre de l'Empereur<sup>38</sup>, utilise agréablement le jargon poissard : en alternance, une « dame de la halle » et un « fort de la halle » narrent, de manière très colorée et pas trop longue, dans ce *Compliment des dames et des forts de la halle*, ce qu'ils ont vu et entendu de la cérémonie à Notre-Dame : l'épée de Charlemagne, le son des cloches, le défilé des autorités ecclésiastiques, administratives et diplomatiques, les

<sup>37</sup> *Œuvres choisies*, éd. citée, t. IV, p. 391-394. C'est Piis lui-même, musicien à ses heures, qui composa la mélodie de cette chanson, reproduite en fin de volume (p. 501) comme *Air n° 7*. Voir notre illustration.

<sup>38</sup> Qu'on me permette ici de lancer un appel aux lecteurs érudits. L'un d'entre eux sait-il qui fut chargé de rédiger les paroles du *Chant impérial*, qui fut « distribué par ordre de la préfecture de police le 2 décembre 1804, jour du couronnement » et qu'on trouve un peu partout sous le titre de *La couronne de Napoléon apportée de l'Olympe de la part de Jupiter* (par exemple dans les *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires*, Paris, à la Librairie historique, 1821, t. II, pp. 65-67 ? L'hypothèse qu'il puisse être de Piis est-elle à exclure ?

« hériaults d'armes [...] à ch'val ou bien à pié ». Le message politique n'est évidemment pas absent. Par exemple, les abeilles du manteau impérial appellent un peu laborieusement, dans la bouche du naïf fort de la halle, un développement sur les objectifs économiques du régime :

Moi qui n' suis pas tout à fait cruche,  
 Quand j' vois d's abeill's sur ton manteau,  
 Je m' dis zà part, zincognito,  
 Chaqu' manufacture est eun' ruche  
 Oû-c' que l'emp'reur, d' l'avis du ciel,  
 Veut que l' commerce aill' fair' son miel<sup>39</sup>.

Mais on trouve aussi, bien évidemment, des mentions très claires de la perfide Albion, que la dame et le fort imaginent bientôt contrainte à la paix :

LA DAME  
 Faut zespérer qu'après la guerre  
 La paix s' fixera parmi nous ;  
 D'ailleurs, qu' signifierait l' courroux  
 Des lézopards de l'Anguelterre,  
 Quand l'aigle avec des yeux perçants  
 Voit d' si haut leurs complots m'naçants ?

LE FORT  
 Napoléon, l's anglais rebelles  
 De te nuire ont en vain tenté :  
 Le ciel qu' est toujours d' ton côté  
 Vient d' faire encore les vign' si belles,  
 Que j' pourrons boire à ta santé  
 Pendant tout' zune éternité<sup>40</sup>.

On remarquera, dans ce texte comme dans le précédent, que la technique d'écriture consiste essentiellement à jouer, non sans quelques distorsions, sur le niveau de langue : le brave soldat qui entend l'appel des « conques de Neptune » ou le solide manutentionnaire qui risque une très poétique transposition (« De te nuire... ») sont des signes évidents de ce télescopage inévitable des énoncés lyriques conventionnels avec l'expression pseudo-populaire que le chansonnier s'efforce d'adopter.

On ferait la même constatation en considérant le Compliment des bouquetières et des bateliers à l'occasion de la fête donnée le 25 frimaire à

<sup>39</sup> *Œuvres choisies*, éd. citée, t. IV, p. 396. Orthographe de l'édition.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 399. Orthographe de l'édition.

S. M. l'Empereur par la ville de Paris. La brave bouquetière, forcément anglophobe, s'écrie :

À cet illustre guerrier,  
 Qui' dans eun' saison cruelle,  
 J'offrons un bouquet d' laurier  
 Avec eun' couronn' d'immortelle.  
 Que n' puis-je aux Anglais aussi  
 En mêm' temps donner du souci<sup>41</sup> !

Inutile de gloser des heures sur la rencontre entre une syntaxe du style soutenu – et un mot d'esprit de chansonnier – avec le langage des gens simples. Le rythme, lui, est à nouveau original : l'heptasyllabe dominant est mêlé d'octosyllabes en un amusant déhanché qui est presque une mise en scène, à la fois sonore et visuelle.

Avec *La Halte à Tivoli*, « dédiée aux braves la Grande Armée, et chantée au repas que la ville de Paris leur a donné le 27 septembre 1808 », la chanson se rapproche de plus en plus des formes de la grande lyrique, n'était l'usage systématique du pentasyllabe, généralement exclu des odes solennelles. Sur fond de guerre d'Espagne et – bien entendu – d'invectives contre les « cruels Anglais », le poète invite les soldats épuisés à se reposer un moment dans les jardins de la capitale, avant de repartir vers de nouvelles victoires :

Vaillantes cohortes,  
 De grâce arrêtez :  
 Ouvre-leur tes portes,  
 Reine des cités :  
 Que d'une couronne  
 Nos municipaux  
 Des fils de Bellone  
 Ornent les drapeaux !  
 .....  
 D'un plaisir précoce  
 À tous le cœur bat :  
 Vont-ils à la noce ?  
 Vont-ils au combat ?  
 Oh ! nous pouvons croire  
 Sans nous abuser  
 Que c'est la Victoire  
 Qu'ils vont épouser.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 401. Orthographe de l'édition.

Périphrases diverses – et notamment mythologiques –, présence d'allégories, apostrophes et acclamations : n'était le jeu spirituel, du reste un peu discordant, sur les noces des guerriers avec la Victoire, tout serait parfaitement à sa place dans une ode en bonne et due forme. Le même commentaire s'appliquerait encore au *Vœu des chevaliers français*<sup>42</sup>, chanson en hexasyllabes adressée, à l'heure du mariage autrichien, à la nouvelle Impératrice Marie-Louise pour souhaiter qu'elle donne rapidement un héritier à la couronne :

Dieu puissant, juste et bon,  
 À qui tout rend hommage,  
 Sans doute à ton image  
 Tu fis Napoléon.  
 Les peuples sont surpris  
 Des vertus qu'il rassemble !  
 Un fils qui lui ressemble  
 Doit en être le prix.

Pareille pièce forme un fort contraste avec le *Compliment des dames de la balle à leurs Majestés impériales et royales*, inspiré à Piis par l'heureux accouchement de l'Impératrice en 1811 et inclus dans l'énorme recueil des *Hommages poétiques*<sup>43</sup>. Le texte, assez amusant, mérite d'être reproduit tout au long, notamment à cause de sa mise en scène typographique, le chansonnier se prétendant le secrétaire d'un collectif, comme on dirait aujourd'hui, de marchandes métamorphosées en poétesses par l'événement :

Du bon peuple de Paris,  
 Vous voyez des interprètes,  
 Qui n'ont ni l' fil des biaux esprits,  
 Ni l' langag' doré des poètes.  
 Leur compliment sincère et court  
 N'en plaira p'têt pas moins en cour...

<sup>42</sup> *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires*, éd. citée, t. II, p. 97-100.

<sup>43</sup> Sur les *Hommages poétiques à leurs Majestés impériales et royales, sur la naissance de S.M. le Roi de Rome* (Paris, imprimerie de Prudhomme fils, 1811, 2 vol.), voir Jean-Noël Pascal, « Des Pindares comme s'il en pleuvait : odes et dithyrambes sur la naissance du Roi de Rome », dans *L'Ode en cas de toute liberté poétique*, collectif dir. par Didier Alexandre, Berne, Peter Lang, 2007, et « Quand les cadres de l'administration chantaient l'Empire et l'Empereur : préfets et fonctionnaires préfectoraux célèbrent la naissance du Roi de Rome », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 27-2008.

De depuis Messieurs Tarquins  
 G' n'y avait pas eu d' Rois de Rome ;  
 Mais celui-ci, je le souquiens,  
 S'ra z'un homm' brave, et z'un brave homme.  
 Vantez qu'i doit b'en fair' son ch'min,  
 Pis qu'il est n é l'acceptre à la main... (*bis*)

Oh ! qu' les Français sont contents  
 De c' que ce p'tit prince auguste  
 La veille même du printemps  
 Au monde est arrivé tout juste !  
 Faut convenir que ces hasards  
 N' sont faits qu' pour Minerve et pour Mars... (*bis*)

Le canon cent z'et un' fois  
 Z'a fait gronder son tonnerre ;  
 J'allons nous clarifier la voix  
 De cent z'un coups d' Beaune ou d' Tonnerre  
 À la santé d' Napoléon,  
 D' Louise et d' leur charmant poupon...

*Signé*, BRUMENT, marchande de marée; DORÉ, du service de la marée; TOUROUDE, marchande de poisson d'eau douce; MICHEL, marchande de verdure; LESUEUR, marchande de marée; ROBBE, bouquetière; CANUT, marchande marée; TOFFIER, marchande d'huîtres; BOUCAUT, marchande de marée; LÉGER, marchande de fruits; LÉGER, fille, marchande de fruits; GOFFE, marchande de marée; L'AMAURY, bouquetière; MICHEL, deuxième marchande de salines; RENAUDIÈRE, marchande de marée, et QUINSAC, marchande de fruits.

Le soussigné, secrétaire général de la préfecture de police, certifie véritable les signatures des seize dames de la halle, ci-dessus dénommées et qualifiées. Paris, ce 21 mars 1811.

PIIS<sup>44</sup>.

En apparence du moins, l'on est plutôt loin de la grande poésie lyrique, mais tout bien compté il ne serait guère difficile de transformer ces vers faussement populaires en un texte solennel : la Rome antique et la mythologie, plutôt décalées dans la bouche de harengères qui ignorent le

<sup>44</sup> *Hommages poétiques*, op. cit., t. II, pp. 332-333. Ce texte est reproduit – malignement, bien entendu – dans le *Dictionnaire des girouettes* (Paris, Alexis Eymery, 1815, pp. 349-350).

« langage doré des poètes », n'attendent que l'habit d'une versification plus pompeuse.

L'explication de tout cela est assez simple : le léger chansonnier Piis est aussi, parfois, un poète lyrique plus ambitieux. Je ne sais pas à quelle date il s'inscrivit pour la première fois au rang des chantres solennels, mais on le voit déjà, en 1794, rivaliser avec Le Brun-Pindare<sup>45</sup>, Parny<sup>46</sup> ou Rouget de Lisle<sup>47</sup> pour célébrer la conduite héroïque des marins du vaisseau *Le Vengeur* et de Renaudin, leur capitaine. Même si son texte est encore ouvertement destiné à être chanté sur un air connu, il s'agit bien d'une ode strophique de ton relativement élevé, à juger par ce qui en est conservé dans les journaux du temps :

Est-il permis que l'on se taise,  
 Quand le phénix de nos vaisseaux  
 A su, malgré la foudre anglaise,  
 Descendre libre sous les eaux ?  
 Muses, d'un crêpe à tort couvertes,  
 D'un laurier neuf ceignez vos fronts,  
 Et nous immortaliserons  
 Jusqu'à la gloire de nos pertes.

Ensevelir plutôt sa vie  
 Que de trahir la liberté :  
 Tel fut le vœu de ma patrie,  
 Tel il vient d'être exécuté.  
 Au fond des annales romaines  
 N'allons point chercher les vertus :  
 On n'y trouve qu'un *Decius*,  
 Et nous en comptons par centaines<sup>48</sup>.

<sup>45</sup> Voir *Le vaisseau Le Vengeur, ode républicaine*, par exemple – le texte est très fréquemment reproduit – dans l'*Almanach des Muses* pour 1796, pp. 101-103.

<sup>46</sup> Voir *Le vaisseau Le Vengeur*, dans l'*Almanach des Muses* pour 1795, pp. 109-111.

<sup>47</sup> Voir *Les héros du Vengeur, chant national aux marins français*, dans *Essais en vers et en prose*, Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné, an V-1796, pp. 123-126. C'est ce poème qui contient le vers (vraiment hugolien) le plus réussi de Rouget de Lisle :

Je meurs pour la Patrie !

C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

<sup>48</sup> *Fragment d'une ode sur le dévouement du vaisseau Le Vengeur, Nouvel Esprit des journaux français et étrangers*, septembre 1794, p. 221-222. Le timbre indiqué est *Va, va, mon père, je te jure*. Certains lecteurs auront sans doute pensé comme moi, en lisant la seconde strophe, à la tragédie de Durososy, *Les Décus français ou le Siège de Calais sous Philippe VI* (1767).

On le voit encore, en 1800, lire au Lycée des Arts une ode *Sur la belle nature*<sup>49</sup>. On le voit surtout, après le couronnement de l'Empereur, emboucher plusieurs fois la trompette pindarique pour des pièces assez largement diffusées, dont il est en somme étonnant qu'elles n'aient pas trouvé place parmi les *Mélanges* de l'édition des *Œuvres choisies* en 1810.

Ainsi la grande *Ode à la ville de Paris sur les dernières victoires de S. M. l'Empereur et Roi*, signée « Piis, membre de la Légion d'Honneur et secrétaire général de la préfecture de police » et datée précisément du 1<sup>er</sup> janvier 1806, eut droit à une publication en brochure avant d'avoir l'honneur d'ouvrir l'*Almanach des Muses*<sup>50</sup> pour 1807. Le ton – encomiastique – est donné dès la première strophe :

Napoléon paraît, et l'anarchie expire...  
Des débris du royaume il crée un vaste empire  
Dont il fixe les lois, la puissance et l'éclat.  
Des souverains du nord la ligue vagabonde  
L'attaque... Il s'en indigne, et va prouver au monde  
Qu'il est le premier prince et le premier soldat<sup>51</sup>.

Puis c'est le récit de la bataille d'Austerlitz<sup>52</sup>, stylisé comme il se doit :

Ô plaines d'Austerlitz, c'est en vain qu'à nos braves  
Votre site et l'hiver opposent mille entraves ;  
Ils dompteront la faim, la soif, et le repos.  
Leur armée invincible, orgueilleuse, attentive,  
Entoure en frémissant la cabane chétive  
D'où part, comme un éclair, chaque ordre du héros.

<sup>49</sup> *Journal général de la littérature de France*, volume 3, an VIII-1800, p. 252.

<sup>50</sup> Pour des indications sur les textes de Piis publiés dans l'*Almanach des Muses* (une quarantaine entre 1781 et 1819, essentiellement des chansons et piécettes fugitives), voir Frédéric Lachèvre, *Bibliographie sommaire de l'Almanach des Muses, 1765-1833*, Paris, Giraud-Badin, 1928, pp. 144-145.

<sup>51</sup> Version de l'*Almanach des Muses* pour 1807, pp. 1-2.

<sup>52</sup> Piis a aussi donné une ode, beaucoup plus concentrée, *Aux drapeaux conquis à Austerlitz et transférés dans l'église métropolitaine de Paris*, qu'on peut lire dans la *Couronne poétique* qui constitue le dernier volume, en 1821, de l'énorme compilation historique intitulée *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français*, publiée par Panckoucke. La pièce (voir pp. 264-265) contient quelques beaux vers :

Drapeaux, inclinez-vous ! Dieu protège la France.  
Dieu, de nos bataillons secondant la vaillance,  
A remis en nos mains vos dards audacieux...  
Plutôt que l'ennemi ne vint à vous reprendre,  
Dieu saurait vous suspendre  
À la voûte des cieux.

Le grand signal se donne, et le combat s'engage...  
 Le Français a doublé ses rangs par son courage...  
 L'ennemi perd sa foudre et ses chers étendards...  
 Il lui reste l'honneur... il résiste, il succombe,  
 Et le champ de bataille est une immense tombe  
 Où viennent s'engloutir ses escadrons épars<sup>53</sup>.

Qui reconnaîtrait le chansonnier sous ces alexandrins pompeux, habilement confectionnés, qui atteignent parfois – les derniers cités – au sublime le plus bouleversant? La pièce, dans l'ensemble, se maintient à une hauteur indiscutable, même lorsqu'il s'agit de dispenser libéralement la louange au vainqueur:

Ce favori des dieux, ce fils de la victoire,  
 Jusqu'aux bornes du globe étendra-t-il sa gloire?  
 Eh! quels lauriers nouveaux pourrait-il envie?  
 Sa modération égale sa vaillance.  
 S'il fait trembler la terre en agitant sa lance,  
 Il fait avec sa lance éclore l'olivier<sup>54</sup>.

On me concèdera que le poète a gardé, de son cours de rhétorique, un peu plus que de vagues souvenirs: l'inclusion du chiasme dans un parallélisme postiche est d'école. Et si, à peine plus loin, la comparaison entre le petit Corse et les conquérants antiques (Alexandre et César) peut nous faire sourire aujourd'hui, il est bien certain qu'en 1806 elle ne paraissait même pas manquer de naturel... L'*Almanach des Muses* pour 1807 contient encore une ode dialoguée « sur la campagne de 1806 », intitulée *Les regrets de Cléo et de la Renommée*<sup>55</sup>. Cette pièce, moins développée<sup>56</sup>, laisse transparaître l'un des travers de Piis: son goût pour la pointe spirituelle, même fût-elle un peu forcée. La muse de l'histoire, à la fin, conseille d'abord aux « soldats français » de supplier Napoléon de faire une pause dans ses courses victorieuses,

<sup>53</sup> Version de l'*Almanach des Muses* pour 1807, p. 2.

<sup>54</sup> Version de l'*Almanach des Muses* pour 1807, p. 3.

<sup>55</sup> *Almanach des Muses* pour 1807, p. 225-226.

<sup>56</sup> En revanche, l'ode intitulée *L'ombre du grand Frédéric à la bataille d'Yéna* (Paris, de l'imprimerie impériale, novembre 1806) comporte douze strophes, dont celle-ci (la troisième):

Vous qu'au nom de l'honneur un même emblème inspire,  
 Princes, ducs, généraux, maréchaux de l'Empire,  
 Grenadiers et chasseurs, hussards et cuirassiers,  
 Dans ces camps ennemis qu'avec emphase on vante,  
 Combien vous sèmerez la mort et l'épouvante!  
 J'en atteste l'écume au frein de vos coursiers.

pour qu'elle ait le temps d'inscrire ses exploits dans les annales, puis – et là probablement est la faute de goût – elle demande que son burin soit forgé « avec le fer » de l'épée de l'Empereur, pour qu'il résiste à l'emploi intensif que lui imposent les succès militaires des Français... Mais on lit bien pire à pareille époque.

Avec tout cela, Piis, malgré trois candidatures, n'était pas parvenu à forcer les portes de l'Académie quand survint la chute de l'Empire. La première Restauration lui conserva, je l'ai signalé en commençant, son emploi de secrétaire général de la préfecture de police, mais sa mise à la retraite intervint peu après les cent jours : en dépit de quelques piécettes tardives, de quelques chansons destinées à regagner un brevet de légitimisme et de quelques contributions journalistiques, c'est dans la discrétion et l'oubli qu'il finit sa carrière. Son heure était passée : mentionné encore assez régulièrement comme dramaturge, on insinuait que son théâtre ne valait guère que par la part que Barré y avait prise, et ses chansons, souvent incluses dans les anthologies, ne parvenaient guère à assurer la survivance de son nom. Surtout, on lui pardonnait rarement d'avoir – comme tant d'autres pourtant – épousé les idées des différents régimes successifs, d'avoir été *une girouette*. On ne manquait même pas de suggérer malignement et injustement, comme dans le texte suivant, sur lequel je terminerai ce feuilleton, qu'il n'avait momentanément, sous l'Empire, dû son succès qu'à sa place de secrétaire général de la police :

### *Épigramme*

*Dialogue entre M\*\*\* et un bouquiniste*

Les *Œuvres de Piis*... Combien... sans marchander ?  
 – Trois francs. – Comment, trois francs ? – Je n'en puis rien rabattre.  
 Nous les vendions parfois, l'an dernier, jusqu'à quatre.  
 Tenez, Monsieur, ouvrez, et daignez regarder.  
 Vous avez pour trois francs... vers de toute mesure,  
 Odes, contes, sonnets, vaudeville, opéra,  
 Épîtres, madrigaux, poème, *et cætera*...  
 Chansons d'une longueur!... et puis cette figure<sup>57</sup>...  
 La comptez-vous pour rien?... – Vous ne comprenez pas.

<sup>57</sup> Les *Œuvres* de M. le chevalier de Piis, ex-secrétaire de la police, sont ornées de son portrait (note de l'auteur).

En deux mots dites-moi ce que je dois conclure  
 De vous voir étaler, pour un prix aussi bas,  
 Cet auteur qui naguère eut tant d'apologistes,  
 Qui dans tous les quartiers fit courir maintes listes,  
 Où chaque souscripteur, moyennant un louis...  
 Il avait donc alors un grand nombre d'amis ?  
 – Non pas, le chevalier était de la police.  
 Presque tous à la peur ont fait ce sacrifice ;  
 Mais aujourd'hui, Monsieur... – Suffit, je vous entends.  
 De côté, mon ami, mettez-moi votre livre,  
 Je viendrai vous revoir, car dans peu je prétends  
 Vous trouver trop heureux de l'offrir à la livre.

*Certifié conforme,*

FLANARD (Tranquille-Côme-Baptiste<sup>58</sup>)

La *démonétisation* est sévère. J'ai commencé par un aveu, on me permettra de finir par un vœu : il convient probablement de *réévaluer* l'œuvre abondante de notre policier poète.

Jean-Noël PASCAL  
 (janvier 2011)

---

<sup>58</sup> *Lettres normandes ou Correspondance politique et littéraire*, tome 8, 1819, p. 198. On rapprochera évidemment cette manière de présenter la signature – un calembour de chansonnier – de l'habitude prise, par Piis mais aussi par nombre d'autres auteurs, de signer *in fine* leurs textes publiés en brochures (et peut-être aussi du *Compliment des dames de la balle*, cité plus haut *in extenso*). Les *Lettres normandes* sont rédigées par le vulgarisateur pédagogique et journaliste Eugène-Amédée Balland (1796-1858) et par le journaliste libéral, poète – et même auteur tragique – à ses heures, Léon Thiessé (1793-1854), qui collabore à plusieurs autres journaux (parisiens) : il est assez probable que les vers soient de lui.